

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Jeudi 5 novembre 2015**

• **Nombre de présents :**

**24**

• **Quorum :**

**16**

Ordre du jour :

- ① *Installation du Conseil d'Administration et des différentes instances*
- ② *Règlement intérieur du CA*
- ③ *Bilan 2014/2015 : orientation et résultats aux examens*
- ④ *Bilan définitif rentrée scolaire 2015*
- ⑤ *Point sur la préparation de la rentrée 2016 : prévision effectifs*
- ⑥ *Conventions et contrats*
- ⑦ *Tarifs exercice 2016 (vote)*
- ⑧ *Calendrier 2015/2016*
- ⑨ *Restructuration : point d'étape*
- ⑩ *Questions diverses*

## Administration

		Présent	Excusé	Absent
VENIANT Jean-Régis	Proviseur	X		
CECCHETTI Marcel	Proviseur-Adjoint	X		
MINIER Marcel	Proviseur-Adjoint	X		
CHAPUT Maryvonne	Directrice des services – Agent Comptable	X		
FORTIN Gilles	Conseiller Principal d'Éducation		X	

## Personnalités

BERGE Mathieu	Représentant le Conseil Régional	X		
OUSTRAIN Pascale	Représentant le Conseil Régional			X
MILLET-BARBE Christian	Représentant la Communauté BAB			X
TAIEB Valérie	Représentant la Municipalité		X	
BALIRAC Pierre	Personnalité qualifiée		X	

## Personnels d'enseignement, de direction, d'Éducation, de surveillance, d'assistance éducative ou pédagogique et de documentation

FRAYER Sylvie	SNES-FSU	X		
GOYA Nicolas		X		
IACHEMET Lucio		X		
RICCI Lucile		X		
ETCHEGOIN Joël	SE-UNSA, SGEN CFDT	X		
JEAULT Jean-Michel		X		
LUCU Pascal		X		

## Personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service

BEUDIN Lionel	Liste sans étiquette	X		
LECUNA Eric		X		
POZO PIZARRO Pierre		X		

## Parents d'Élèves

CHAPLAIN Valérie	FCPE	X		
MELKA Isabelle		X		
ROUAULT Hervé		X		
SIOUGOS Cathy		X		
GROSSIER Iban	BIGA BAI	X		

## Elèves

BARBIER Esther	1ES2	X		
LABORDERIE Arthur	BTS-SON2			X
LOUBOUTIN Otxanda	TES3	X		
MALBET Camille	TS2	X		
SATO Marianne	1ES2	X		

***Le PV du CA précédent est adopté à l'unanimité***

Secrétaire de séance: Mme FRAYER, enseignante

2 points sont ajoutés aux 10 points de l'ordre du jour :

Une modification du budget du voyage à Madrid

Une question diverse sur l'informatique à la demande des enseignants

***L'ordre du jour est validé***

**① *Installation du Conseil d'Administration et des différentes instances***

La composition des différentes instances est présentée sur un document récapitulatif distribué en séance (voir document joint n°1).

Il n'y a pas lieu de former une CHS (commission hygiène et sécurité), contrairement à un lycée professionnel.

Monsieur le Proviseur annonce un point de méthode sur la commission permanente qui ne serait pas réunie systématiquement car cela ferait triple emploi avec le Conseil Pédagogique et le Conseil d'Administration pour certains points à traiter.

Les élus SNES souhaitent que la Commission Permanente soit réunie au moins pour le budget et la DGH.

**② *Règlement intérieur du CA***

Le document est distribué en séance.

Les élus SNES demandent à ce que le point 7 soit modifié et que la phrase "la suspension de séance peut être proposée par le Président ou par un quart des membres présents" soit remplacée par "proposée par le Président ou des membres présents"

Un parent FCPE demande si le PV du CA peut être envoyé à tous les parents : le Proviseur répond que tout est consultable sur le site du Lycée et affiché à l'accueil du lycée.

***Le règlement intérieur et sa modification sont adoptés à l'unanimité (document joint n°2)***

**③ *Bilan 2014/2015 : orientation et résultats aux examens***

Monsieur CECCHETTI, Proviseur-Adjoint présente le bilan 2014/2015 sur l'orientation (voir document joint n°3) : il est à noter la baisse des redoublements en seconde. Pour les résultats aux examens (les taux de réussite sont supérieurs aux niveaux académique et national. Le taux de réussite toutes séries confondues est de 96,49%.

Les très bonnes performances en CPGE sont aussi à remarquer.

Monsieur le Proviseur conclut que tous ces résultats sont des motifs de satisfaction et prouvent la qualité du travail fourni par tous.

Monsieur CECCHETTI fait également remarquer que le problème soulevé l'an dernier par le déplacement des élèves de L à USTARITZ n'a pas eu de conséquences fâcheuses sur les résultats (98,75% de réussite).

#### ④ **Bilan définitif rentrée scolaire 2015**

Monsieur CECCHETTI présente le bilan de rentrée :

487 élèves sont inscrits en seconde pour une capacité d'accueil de 490. (document joint n°4)

Plusieurs remarques : Il y a 1 classe à 36.

Les effectifs baissent en Chinois et en enseignement facultatif (Musique, Audio-visuel, Arts Plastiques). C'est inquiétant.

Par contre, des moyens supplémentaires ont été alloués au bilingue basque, dont les effectifs sont en augmentation. Le lycée atteint un seuil de saturation et il faudrait envisager l'ouverture de bilingue basque dans d'autres établissements du secteur. L'équipe de direction du lycée considère que face à l'augmentation du nombre d'élèves souhaitant poursuivre une section bilingue basque et par rapport à la volonté politique du DASEN de rééquilibrer les flux au niveau des lycées du BAB, il serait pertinent d'ouvrir l'enseignement du basque dans un autre lycée.

Monsieur JEAULT, SE-SGEN, revient sur les grandes incohérences au moment des inscriptions, les parcours commencés en collège ne pouvant pas toujours être poursuivis en lycée, ce qui entraîne une fuite vers le privé.

Monsieur le Proviseur répond que le DASEN ne considère pas qu'il y ait eu des erreurs.

Pour le Latin, il a donné des moyens au Lycée Louis de Foix pour les 6 élèves affectés dans ce lycée.

Monsieur JEAULT constate que ces heures ont été attribuées tard en Août, les parents avaient déjà fait leur choix.

Monsieur le Proviseur -Adjoint ajoute qu'il y a aussi de nombreuses inscriptions d'élèves venant du privé.

Mme RICCI, SNES-FSU, fait remarquer que le DASEN ne répond pas aux courriers des enseignants s'inquiétant de la baisse des inscriptions dans les options.

Tous les enseignants demandent que la transparence soit faite sur les critères requis (adresse ? bulletins ?) car plus rien n'est clair, ce que confirment aussi des élèves.

Monsieur BERGE, représentant du Conseil Régional, se félicite de voir que des moyens ont été donnés au Lycée Louis de Foix, permettant ainsi plus d'équilibre entre les établissements et rendant plus difficiles les "stratégies", et se réjouit de voir également des élèves revenir du privé dans le public.

Monsieur CECCHETTI fait part de ses inquiétudes concernant la filière L car l'inscription en Arts Visuels n'étant plus dérogatoire en seconde, les élèves cette année ne présentent ni le profil ni la motivation de ceux de l'an dernier.

Mme FRAYER, SNES-FSU, remarque que les incohérences et informations contradictoires lors des inscriptions offrent peu de garanties car on ouvre une option pour 6 élèves d'un côté alors qu'on a fermé des options ne répondant plus aux critères de seuils d'ouverture (notamment l'Allemand LVI lorsqu'il est passé sous le seuil de 8) et des collègues ont perdu leur poste (en Russe et en Musique notamment).

Monsieur CECCHETTI continue de détailler le bilan de rentrée pour les 2 autres niveaux. Toutes les options prévues dans les textes sont proposées mais certains choix sont contraints par les capacités en terme d'emplois du temps et de locaux.

On note une déperdition forte du bilingue basque entre la première (25) et la terminale (13).

Monsieur GROSSIER, représentant des parents BIGA-BAI se demande pourquoi.

Monsieur CECCHETTI répond que cela fait aussi partie des stratégies des parents.

Des élèves demandent s'ils peuvent prendre le basque en LV2 au bac : c'est tout à fait possible.

Monsieur BERGE devant se rendre à Louis de Foix, les points 9 et 10 à l'ordre du jour sont maintenant traités.

## ⑨ Restructuration : point d'étape

Monsieur le Proviseur présente les éléments de chronologie de ce dossier et les objectifs que s'est fixé le cabinet d'architecte : après cette introduction, une présentation des grandes lignes de la restructuration est présentée avec à l'appui les documents de l'esquisse qui sont distribués (document n° 5 joint) aux membres du CA.

Ils seront également présentés au Conseil Pédagogique du 10/11/2015

Les remarques sur ces esquisses doivent remonter pour la réunion du 10 novembre avec la région.

Monsieur LUCU, SE-SGEN, fait remarquer des incohérences sur les attributions de salles de cours pour la Physique (salle de TP éloignées des labos) et regrette qu'on ne consulte pas les premiers concernés, les enseignants. Il note également la perte de 3 salles de cours.

Monsieur IACHEMET, SNES-FSU fait la même remarque pour les installations prévues en SVT.

Monsieur CECCHETTI explique que le cahier des charges de la région est basé sur le nombre d'élèves et d'heures de cours, et qu'au total, de nombreux m2 disparaissent par rapport à la surface actuelle. Il ajoute que le 2° étage du bâtiment C servira de variable d'ajustement budgétaire et qu'il est possible qu'il ne soit pas réaménagé.

Monsieur BERGE constate que le volume obtenu par la négociation est satisfaisant, qu'il s'agit d'un gros effort de la région (18 million d'€), que l'existant rend les choses difficiles, que les choix budgétaires ont pris beaucoup de temps et qu'il reste très attentif au développement de ce projet. Les élèves demandent si le dossier comprend le changement de mobilier, d'équipement, la réfection des peintures et l'isolation de l'internat, il leur est répondu que ce n'est pas prévu dans le cadre de la restructuration.

Monsieur le Proviseur et Madame CHAPUT, Gestionnaire, insistent néanmoins sur la priorité donnée au bâtiment F pour le dossier des travaux annuels. Dans le cadre des travaux de mise aux normes de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, l'ascenseur va être créé pour le bâtiment D lors des prochaines vacances d'été et le travail sur l'accessibilité des sanitaires des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages du bâtiment F permettra un rafraîchissement et une remise en peinture.

Monsieur le Proviseur assure que les points soulevés seront répercutés à la région mais trouve l'échéancier très serré.

Monsieur GROSSIER nous informe que l'établissement ne doit pas se laisser contraindre par un avant-projet, et que le maître d'ouvrage doit prendre en compte les remarques des intéressés. Il souhaite également un fléchage bilingue, le lycée étant dans un environnement bascofone.

Monsieur BERGE assure que le dialogue peut continuer si cela ne change pas le coût de l'opération et insiste pour être tenu informé des développements.

Départ d'un parent FCPE

## ⑩ Questions diverses

Les problèmes s'accumulent avec le transfert de la gestion de l'outil informatique à l'Équipe Locale d'Intervention Informatique (ELIB)

Monsieur BERGE reconnaît que l'ELIB ne fonctionne pas bien sur le secteur alors qu'ailleurs, cela marche bien, et qu'il y a eu des décisions de management non-productives et beaucoup de congés maladie, donc une équipe en sous-effectif.

Monsieur GOYA, SNES-FSU, souhaite que la région recrute du personnel à hauteur des besoins.

Autre problème, les élèves souhaiteraient pouvoir se connecter à Internet mais l'autorisation ne peut en être donnée.

Monsieur BERGE revient sur la vétusté du réseau, qui a été traité par les travaux conséquents de cet été, il confirme que le passage de 6 à 20 mégas a bien été fait dans les délais à savoir mi-octobre. Monsieur ETCHEGOIN, SE-SGEN remarque que les enseignants n'ont noté aucun changement et fait état d'une situation préoccupante pour les cours, du fait de constants dysfonctionnements. De plus, le matériel fourni n'est pas opérationnel (netbook). Il n'y a aucune maintenance ni suivi, ce qui explique l'exaspération des enseignants, gênés au quotidien dans leur pratique pédagogique.

Monsieur LACHEMET, SNES-FSU, déplore les choix faits de logiciel dans sa discipline et il lui est répondu que c'est l'IA-IPR qui a été consulté. Il insiste sur le fait que les choix ne peuvent pas être faits par le biais des corps de l'inspection sans l'avis des enseignants qui sont les premiers concernés

Un parent FCPE demande à ce que les enseignants soient consultés avant d'engager des dépenses publiques importantes.

Madame CHAPUT dit que les établissements n'ont pas la main sur les choix des dotations de la région et à propos de l'ELIB, elle dénonce le manque d'anticipation et la mise en place d'une équipe démunie, ce qui met les personnels sous pression.

Le consultant du BTS audiovisuel, Monsieur MATHIEU, nous informe que ce sont les personnels qui se dépannent eux-mêmes, suite au départ d'un personnel indispensable sur le site. Ce poste a été intégré à l'ELIB avec une prise en compte de sa spécificité.

Monsieur BERGE évoque ce problème particulier, disant que le poste avait été fléché mais que la personne en poste n'a pas accepté cette proposition et cette évolution du poste. Il insiste sur le fait que suite à la baisse des dotations de l'état, la région a dû mettre en œuvre une rationalisation des fonctionnements et ajoute que grâce à cette mutualisation, des établissements moins bien dotés peuvent maintenant également bénéficier de suivi informatique.

Départ de Monsieur BERGE.

#### Point annexe :

Monsieur CECCHETTI nous informe que les 16h d'indemnités pour Missions Particulières (IMP) maintenant prévues par le nouveau décret ont été réparties sur toutes les disciplines en respectant l'existant (labo Hist-Géo, coordonnateurs etc..) ventilées selon des critères qui pourront être revus dans le futur. Le choix fait cette année a été de suivre le décret d'application qui donne des indications précises pour les spécialités et l'EPS. Pour les autres heures le choix a été de mettre l'accent sur les coordonnateurs disciplinaires.

### **⑤ Point sur la préparation de la rentrée 2016 : prévision effectifs**

Monsieur MINIER fait le point sur les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2016 (document joint n°6) : mêmes effectifs, même profil, l'établissement est à pleine capacité : 1622 élèves (1618 cette année).

Monsieur JEAULT, SE-SGEN, se demande comment redynamiser la série L (proposition d'une structure avec 2,5 divisions en 1<sup>ère</sup>) et souhaite qu'on envisage une initiation à la philosophie en première qui pourrait s'inscrire à la suite de l'Éducation Morale et Civique en seconde.

Une élève confirme la crainte d'un certain nombre d'élèves devant cet enseignement nouveau avec un horaire lourd en Terminale L.

### **⑥ Conventions et contrats**

Madame CHAPUT nous fait lecture des conventions et contrats soumis au vote du CA :

1- donner pouvoir au chef d'établissement pour signer les appels d'offre :

**Vote pour à l'unanimité des 20 présents**

2- Achat de denrées alimentaires.

**Vote pour à l'unanimité des 20 présents**



3- CAO : fournitures BTS

***Vote pour à l'unanimité des 20 présents***

4- Convention pôle espoir rugby

***Vote pour à l'unanimité des 20 présents***

5- Convention hébergements croisés Cassin/Louis de Foix/Cantau/Paul Bert

***Vote pour à l'unanimité des 20 présents***

6- Autorisation de recrutement d'un contrat aidé (emploi vie scolaire) type CUI

***Vote pour à l'unanimité des 20 présents***

7- Convention avec l'établissement mutualisateur pour la gestion des contrats CUI (Lycée ST CRICQ - PAU)

***Vote pour à l'unanimité des 20 présents***

Demande des élèves de carte de fidélité à la cafétéria :  
Madame CHAPUT répond que cela n'est pas possible.

### **⑦ Tarifs exercice 2016 (vote)**

Les tarifs de la cafétéria et de toutes les prestations du lycée (document joint n°7) restent inchangés, seules les nuitées augmentent légèrement.

Tarifs des locations de matériel BTS (Document joint n°8)

***Vote pour à l'unanimité des 20 présents***

La tarification suit le schéma général du conseil régional pour 2015-2016 pour les services d'hébergement et de restauration.

Il n'y a pas de changement dans le calendrier des prélèvements.

***Vote pour à l'unanimité des 20 présents***

Dernier point des questions diverses: Voyage à Madrid : suite à un problème avec l'hôtel prévu au départ, il a fallu en changer, ce qui entraîne une augmentation du prix du voyage (12170 € au lieu de 11318 €, ce qui revient à 460 € par élève au lieu des 446 € initialement prévus )

***Vote pour à l'unanimité des 20 présents***

Fin du Conseil d'Administration à 21h45

Le secrétaire de séance,



Sylvie FRAYER

Le Proviseur,



Jean-Régis VENIANT